



MEMBRE DU GROUPE HEINEKEN

Procédure de stages Professionnels

I. Objet

L'octroi de stage professionnel a pour but :

- ❖ Offrir aux Jeunes Burundais un cadre d'apprentissage qui leur permettra d'établir leurs premiers contacts avec le monde du travail,
- ❖ Donner aux jeunes Burundais l'opportunité de mettre en application leurs connaissances théoriques,
- ❖ Prévenir les CV des jeunes talents Burundais d'être jeté à la poubelle faute d'expérience professionnelle

II. Conditions d'éligibilité du stagiaire

- ❖ Avoir un diplôme de niveau universitaire ou de Master
- ❖ Avoir suivi un cursus en rapport avec les métiers de la Brarudi : Comptabilité, Contrôle de gestion, Audit, Approvisionnement ; Ressources humaines, Marketing, Commerce, Communication, droit, Maintenance technique, Qualité, technologie agro-alimentaire, Biologie, chimie, Logistique & Informatique.
- ❖ Les connaissances de base en informatique (Excel/Word), la maîtrise du français et un niveau au moins intermédiaire en Anglais sont exigés.

III. Constitution du dossier de candidatures

Lors de leurs demandes de stage, le candidat présente :

- ❖ Une lettre de motivation,
- ❖ Une photocopie du diplôme ou de l'attestation de réussite certifiée conforme à l'original
- ❖ les bulletins des 2 dernières années.
- ❖ Une lettre de recommandation de l'établissement fréquenté précisant son classement

NB : Un lauréat d'une université étrangère est recevable sous présentation d'une recommandation de son établissement. Il/elle devra en outre, prouver qu'il/elle était classé (e) parmi les meilleurs candidats de sa promotion.

IV. Calendrier

Appel à candidatures : Juillet

Début des stages : Septembre



MEMBRE DU GROUPE HEINEKEN

V. Dépôts des candidatures

Les candidatures peuvent être déposées à la réception de la Brarudi ou via l'adresse email suivante : recrutement@brarudi.bi

VI. Sélection

Sont seulement éligibles pour passer un test de sélection, les candidats ayant fréquentés une des 3 dernières promotions de leurs écoles respectives et ayant été classés parmi les 5 premiers.

Un test de sélection sera organisé et supervisé par la Brarudi et les stages sont octroyés dans la limite des places disponibles.

VII. Modalités du stage

- ❖ Les stages sont conclus pour une durée d'une année et s'effectuent à la Brarudi, sur ses 2 sites: Bujumbura & Gitega
- ❖ Le stagiaire doit se conformer au Règlement Intérieur d'Entreprise et au Code de conduite de la Brarudi
- ❖ L'accueil et l'encadrement du stagiaire sont confiés à un manager de la Brarudi. Celui-ci va le coacher et il va aussi procéder à des évaluations en rapport avec ses performances et son potentiel

VIII. Couverture sociale

- ❖ La Brarudi souscrit le stagiaire à la Mutuelle de la santé et à l'INSS.
- ❖ En cas d'accident survenu sur site, la clinique de la Brarudi lui administre les premiers soins.

IX. Responsabilité civile

Le stagiaire doit être couvert par une assurance prise par lui-même contre les risques d'accidents du travail.

A la fin de la période de stage :

- ❖ Le superviseur donne une évaluation globale des performances du stagiaire,
- ❖ Le stagiaire rédige un rapport sur le déroulement du stage, les connaissances acquises, ...



MEMBRE DU GROUPE  HEINEKEN

- ❖ Le stagiaire restitue tout le matériel de sécurité et autres matériels didactiques mis à sa disposition au début du stage,
 - ❖ La Direction des Ressources Humaines lui octroie une attestation de stage.
-